
	INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	Février 2021
	DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE - PIÈCES JOINTES -	

## VOLET 8 / DOSSIER ENERGIE

	INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	Février 2021
	DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE - PIÈCES JOINTES -	

## PIÈCE JOINTE N°104

---

Le projet nécessite une autorisation d'exploiter une installation de production d'électricité au titre de l'article L. 311-1 du code de l'énergie [article D. 181-15-8 du code de l'environnement]

OUI

NON

En cas de réponse affirmative :

Le dossier de demande précise ses caractéristiques [article D. 181-15-8 du code de l'environnement].

Dans le cas contraire, aucun document n'est joint.